

16 octobre 2019

Cabinet du Maire

Communiqué de presse

PLACE DU QUAI FARCONNET ET VIARHONA DEUXIEME PHASE D'UN PROJET D'ENVERGURE

Le projet ambitieux et d'envergure porté par la municipalité : la réhabilitation du port Marcel Guinand et de la place du Quai Farconnet, entre dans sa deuxième phase.

Il s'agit d'un projet qui est considéré comme une opération névralgique qui porte sur la réalisation d'un aménagement cohérent, qualitatif et fonctionnel devant :

- Relier la ville au Rhône,
- Maintenir les usages existants (cirques, vogue, foire du 29 août),
- Favoriser la réappropriation de la Place du Quai Farconnet,
- Construire un espace permettant l'accueil des usagers de la ViaRhôna et du port,

La première phase, concernant le port en lui-même et ses abords, s'est achevée en septembre 2018. Ce lieu, situé en plein centre-ville, était devenu vétuste. Aujourd'hui, c'est un équipement moderne et structurant qui est proposé aux tournonnais, aux touristes et aux croisiéristes afin de développer une offre touristique de qualité dont le fleuve constitue le vecteur de base.

Après les travaux du port Marcel Guinand, la deuxième tranche de réhabilitation de cet espace au cœur de ville débute, avec la volonté municipale de redonner son rôle de place publique à la place du Quai Farconnet.

L'objectif est de relier le fleuve à la ville et de permettre à chacun de se réapproprier cet espace central, lieu de vie historique de la ville.

Ainsi, la promenade Léon Perrier fera l'objet d'un traitement permettant d'accueillir la ViaRhôna et une aire d'arrêt dédiée aux cyclotouristes.

En complément des aires de jeux à destination des enfants, des agrées pour adultes (y compris les personnes à mobilité réduite), ponctueront ce linéaire paysager qui accueillera en son centre des brumisateurs.

L'offre de stationnement sera maintenue.

Montant de l'opération d'aménagement de la place du quai Farconnet et de la ViaRhôna :
1 649 959.9 € HT / 1 979 951.88 € TTC

Montant total estimé des travaux :

HT : 1 517 377.00 €

TTC : 1 820 852.40 €

Montant de la maîtrise d'œuvre :

HT : 132 582.90 €

TTC : 159 099.48 €

Subventions : 79.87 % du coût du montant des travaux HT réparties comme suit :

-Etat (DETR)

-CNR

-Conseil Départemental (Pass Territoire)

-Conseil Régional (PACTE et mise en Tourisme des véloroutes d'intérêt régional)

Durée des travaux : octobre 2019 – mai 2020.

Maitrise d'œuvre : cabinet AXE SAONE de Lyon.

Entreprises retenues :

Lots	Objet	Entreprises
1	VRD – Terrassement	Groupement solidaire SOGEA (mandataire)/ BOISSET/EVTP/ROFFAT Chemin de la Motte à Mauboule 26000 VA- LENCE
2	Béton – Brumisation	Groupement solidaire SOLS VALLÉE DU RHÔNE (mandataire)/ BELLE ENVIRONNEMENT – ZA de Fiancey – 26250 LIVRON SUR DRÔME
3	Espaces verts – mobiliers - Jeux	Groupement solidaire LAQUET (mandataire)/ BOISSET TP – 643 route de Beaurepaire – 26120 LAPEYROUSE MORNAY
4	Réseaux électriques et éclairage public	En cours de consultation

SPS : Bureau de contrôle VERITAS